



RÈGLEMENTATION



Règlementation applicable par les organisateurs durant l'événement

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

A titre d'exemple, le respect des engagements en faveur du développement durable devra être appliqué par les organisateurs.

RESPECT DES 3 R

Réduire

Réemployer

Recycler



Pratiques à suivre dans les diverses actions menées par les organisateurs

SOCIAL

Au même titre que le respect de l'environnement, le respect d'autrui s'applique. L'équipe d'organisation et ses partenaires luttent contre toutes les discriminations et inégalités et garantit les mêmes droits, opportunités et libertés à toutes et à tous.

SENSIBILISER

La participation citoyenne à l'atteinte des objectifs de développement durable devra être effective. La transformation des pratiques à travers les échanges et partages d'expériences, la sobriété carbone, ainsi que l'économie des ressources naturelles pour agir en faveur du climat, de la planète et de sa biodiversité, devront être concrètes.

VÉHICULER DES BONNES VALEURS

Mise en valeur de la transformation durable des sociétés, de la paix et de la solidarité. Participation à l'évolution des comportements et modes de vie adaptés au monde à construire et aux défis du développement durable.

AGIR

Respect de la clause de développement durable et des engagements pris par Golf La Rochelle Sud lors de l'inauguration du parcours 18 trous compact.

